



BULLETIN HEBDOMADAIRE DE RENSEIGNEMENT ET DE SITUATION MARITIME – S 66-2020



Vent violent



*Forte vague



Pêche INN



Pollution



Sauvetage ou assistance

**BULLETIN HEBDOMADAIRE DE RENSEIGNEMENT ET DE SITUATION MARITIME –S 66-2020**

SURETE MARITIME	SECURITE MARITIME	SALUBRITE MARITIME
Brigandage	Surveillance trafic maritime	Pêche INN
<p style="text-align: center;">Trafic illicite*</p> <p>GHANA Mercredi, 16 avril 2020 à 01heure 04 min, la zone MMCC F a reçu des informations indiquant que le navire ravitailleur HORIZON ENABLER battant pavillon Vanuatu a été arraisonné à la zone de mouillage de Takoradi (Ghana). L'incident s'est produit à la position 04 °52'43"N 001 ° 41'01"O. Sept (7) brigands dans un canot sont venus à côté du navire et deux (2) des brigands sont montés à bord du navire. L'officier de pont lors de ses vérifications de routine a aperçu les brigands au magasin de peinture et sonné l'alarme. Ils (brigands) ont sauté par-dessus et se sont enfuis avec 5 seaux de peinture. Le port et la marine du Ghana ont été informés, deux bateaux de patrouille ont été envoyés au mouillage, mais les auteurs ont fui avant l'arrivée de la Marine. Le navire et l'équipage sont tous en sécurité. SOURCE : La zone MMCC F</p>	<p style="text-align: center;">Evènements marquants</p> <p>Le 15 avril 2020, vers 05 h 27 LT, une tentative d'embarquement a été effectuée à bord du navire-citerne battant pavillon de l'île Marshall. L'incident s'est produit à la position 04 ° 54'N 001 ° 41'W dans la zone de mouillage de Takoradi (Ghana). Six (6) personnes à l'intérieur d'un bateau de pêche sont arrivées à côté et ont tenté de monter sur le navire à l'aide d'un grappin via le gaillard d'avant. Le membre d'équipage de service de quart a vu les voleurs tenter de monter à bord et a informé le pont. Le sifflet du pétrolier a retenti, entraînant la fuite des voleurs. L'équipage a procédé à une vérification complète du navire et a signalé que rien n'avait été volé et qu'aucun dommage n'avait été causé. Le navire a signalé l'incident aux autorités du port de Takoradi vers 11 h 30. L'enquête est en cours. SOURCE : La zone MMCC F</p>	<p style="text-align: center;">Activité économique maritime</p>



<p>LIBERIA Mercredi 1er Avril 2020. Dans un effort pour dissuader la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) à travers le Libéria, la National Fisheries and Aquaculture Autorité (NaFAA) a infligé une amende de 5 000 \$ US à un bateau de pêche illégal ayant à son bord sept migrants de la Côte d'Ivoire conformément aux règlements de la pêche de 2010. Le bateau ivoirien entré illégalement dans les eaux Libériennes a été arraisonné mercredi 1er avril 2020 à Grandcess, comté de Grand Kru avec l'aide du Community Based Surveillance Network du Libéria. Les sept pêcheurs ivoiriens illégaux sont actuellement détenus par les autorités locales à Grandcess et leur bateau de pêche semi industrielle a été confisqué. Le compte rendu complet de l'arrestation est disponible en suivant le lien ci-dessous: gnnliberia.com/2020/04/04/liberia-nafaa-fines-illegal-ivorian-fishermen-us5000-00 /.</p> <p>SOURCE : La zone MMCC F</p>		
Piraterie	Assistance et sauvetage Maritime	Pollution maritime



PREFECTURE MARITIME – CENTRE OPERATIONNEL MARITIME



COM CONAKRY joignable 24h/24 et 7j/7	Au numéro d'urgence maritime : 19 Par téléphone de service : (00 224) 621 201616 Par VHF : Canal 16 ou 10 Par HF : Fréquence 8355 Mhz Par mail : compremargui@gmail.com

Conakry ; le 20 Avril 2020